

Communiqué de presse
03 février 2021

Arrêt de la dernière chaudière charbon de Lille : Martine Aubry, Maire de Lille et Damien Castelain, Président de la MEL plus que jamais engagés dans la transition énergétique

C'est une avancée majeure dans la transition énergétique de la Métropole Européenne de Lille : la centrale charbon du Mont de Terre s'est arrêtée le 18 janvier 2021. Cette cessation marque un tournant vers une énergie plus verte mais également une amélioration de la qualité de l'air sur le territoire métropolitain, et singulièrement pour la Ville de Lille.

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial, la Métropole Européenne de Lille s'est fixé des objectifs ambitieux en matière de transition énergétique grâce notamment au développement de la production d'énergies renouvelables et de récupération ainsi que de qualité de l'air.

Ainsi, pour répondre aux défis énergétiques de son territoire, Damien Castelain a lancé en 2017 un projet d'envergure en créant un réseau de transport de chaleur entre le centre de valorisation énergétique des déchets d'Halluin et les réseaux de chaleur de Lille, Villeneuve d'Ascq, Mons-en-Barœul et Roubaix.

Cette mise en place, en partenariat avec Dalkia, concessionnaire des réseaux de chaleur de la MEL à Lille, permet aujourd'hui la fin de l'usage du charbon au Mont de Terre, et ainsi de répondre aux enjeux de lutte contre le réchauffement climatique portés par le Plan Climat Air Energie Territorial de la MEL.

Longtemps attendu, cet arrêt est le résultat d'une modernisation de l'installation en plusieurs étapes engagée par la Ville de Lille, compétente en matière d'énergie jusqu'en 2015. Historiquement, en soutenant la création de Résonor en 1985, la Ville de Lille impulse la métamorphose énergétique du territoire en réduisant drastiquement la pollution auparavant émise par environ 150 petites chaufferies charbon par la centralisation de la production sur un seul site, au Mont de Terre, et en l'équipant de systèmes de filtration efficaces. L'ensemble du réseau de transport de chaleur permet de couvrir une grande partie de la ville et notamment des bâtiments publics, privés ainsi que des logements sociaux.

Attentive à la fois à la santé et au bien-être des Lillois, – en particulier des habitants du quartier de Fives et du Petit Maroc riverains du site Résonor –, aux enjeux de réduction de gaz à effet de serre, au coût et aux besoins en énergie du territoire, la Ville de Lille poursuit la transition écologique du site. Les années 2000 marquent un nouveau palier dans la modernisation de l'entreprise qui, tout en produisant de l'électricité, complète son mix énergétique par l'installation d'une cogénération au gaz, réduisant la part du charbon et fournissant ainsi aux Lillois une énergie à un prix très compétitif, notamment pour les foyers les plus modestes.

Le recours à une énergie locale et durable, par le raccordement de Résonor au Centre de Valorisation Energétique d'Halluin, est également synonyme d'une amélioration de la qualité de l'air, à laquelle la MEL et la Ville de Lille sont tout particulièrement sensibles. Elles mènent une politique volontariste visant à réduire la pollution atmosphérique, pour répondre à des enjeux sanitaires mais également à une amélioration de la qualité de vie pour les habitants de la métropole. L'arrêt de la chaudière charbon du Mont de Terre aura un impact direct sur la réduction des polluants atmosphériques et contribuera ainsi à une meilleure qualité de l'air.

« La transition énergétique et la qualité de l'air au sein de notre métropole sont des sujets prégnants pour notre territoire. Le travail mené dans le cadre du Plan Climat porte ses fruits aujourd'hui et je m'en félicite. La fermeture de la dernière chaufferie charbon de la MEL représente un tournant historique pour notre métropole » déclare Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille.

À propos de la MEL

Au service des 95 communes qui la composent, la [Métropole Européenne de Lille](#) agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, énergie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis sa réélection du 9 juillet 2020, est composé de 188 membres élus pour 6 ans.

www.lillemetropole.fr  @MEL_Lille  @metropoledelille

Contact presse

Agathe Lavalée

alavalee@lillemetropole.fr

03 20 21 23 50